

■ **Fondation patronale de prévoyance en faveur du personnel de la SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA**, à Genève (FOSC du 29.10.1997, p. 7875). Les pouvoirs de Delacretaz Gaston, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Jeanneret Bernard, de Travers, à Confignon, membre et secrétaire du conseil, signe collectivement à deux.  
Journal no 7021 du 04.07.2002  
(00552806 / CH-660.0.867.995-6)